



Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles

52, Bd du 1^{er} Chasseurs – BP 36 – 61001 ALENCON Cedex 01

Tél : 02.33.31.48.35 – Fax : 02.33.31.48.33

Pôle juridique : 02.33.31.48.38

www.fdsea61.fr – Blog : www.fdsea61-blog.com – e-Mail : fdsea61@wanadoo.fr

Conditions Générales des Commandes Groupées de Fuel

La FDSEA de l'Orne organise régulièrement des commandes du fuel uniquement réservées à ses adhérents (actifs et anciens exploitants) en fonction des dates des travaux agricoles.

En début d'année un planning de ces dates de commandes groupées est publié.

Dans la plupart des cas, les commandes groupées sont divisées en deux grandes zones : Est du département et Bocage avec un décalage de une à deux semaines entre les dates des appels d'offres de ces deux zones.

La zone Est du département est composée des cantons suivants : Alençon (Est et Ouest), Argentan, Bazoches sur Hoëne, Bellême, Courtomer, Ecouché, Exmes, La Ferté-Fresnel, Gacé, L'Aigle, Longny au Perche, Le Mêle sur Sarthe, Le Merlerault, Mortagne au Perche, Mortrée, Moulins la Marche, Nocé, Pervençères, Rémalard, Sées, Le Theil sur Huisne, Tourouvre, Trun, Vimoutiers.

La zone Bocage est composée des cantons suivants : Athis de l'Orne, Briouze, Carrouges, Domfront, La Ferté Macé, Flers, Juvigny sous Andaine, Messei, Passais la Conception, Putanges, Tinchebray.

Engagements :

L'adhérent s'engage à commander un minimum de 1 000 L.

L'adhérent s'engage à payer comptant à la livraison.

Les types de Fuel proposés sont : Fuel Ordinaire Domestique et Fuel Supérieur.

La FDSEA de l'Orne n'est pas responsable de la qualité du fuel livré, par contre afin de contrôler cette qualité, la FDSEA de l'Orne peut procéder à une analyse inopinée au pied d'un camion.

Fonctionnement :

Le bulletin de commande de Fuel est publié dans le journal L'Agriculteur Normand pendant les 2 semaines avant la date du 1^{er} appel d'offre. Ce bulletin peut également être rempli en ligne sur le site Internet de la FDSEA de l'Orne www.fdsea61.fr dans la rubrique « Fuel ».

Les appels d'offre ont toujours lieu un mardi entre 10 h et 11 h.

Le bulletin de commande des adhérents souhaitant bénéficier de la commande groupée de fuel doit être parvenu à la FDSEA de l'Orne au plus tard la veille de la date de l'appel d'offre de leur zone (Est du département ou Bocage). En pratique, les bulletins doivent être arrivés au plus tard le lundi, les appels d'offre ayant toujours lieu un mardi.

Les distributeurs de fuel souhaitant participer à l'appel d'offre doivent répondre le jour de l'appel d'offre avant 14 h.

La FDSEA de l'Orne choisira le fournisseur le moins cher pour la zone choisie parmi les distributeurs de fuel qui ont répondu à l'appel d'offre. La liste des livraisons à effectuer lui sera transmise entre 14 h et 15 h.

Le(s) distributeur(s) sélectionné(s) doit prendre contact avec chaque personne de cette liste pour définir les modalités de la livraison (lieu(x), date).

Les livraisons débuteront le lendemain de l'appel d'offre (le mercredi) et devront être finis dans les trois jours (au plus tard le vendredi).

Les responsables du dossier Fuel

Marc GEGU et Didier LOISEAU